



Amicale Laïque de Bruz

AMICALE LAIQUE DE BRUZ

Adresse postale :
Maison des associations
59 avenue Alphonse LEGAULT
35170 BRUZ - FRANCE
<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 1^{er} octobre 2016

* * *

La liste des adhérents présents peut être consultée auprès du secrétaire de l'ALB (article 10 des statuts de l'Amicale : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents).

Assemblée Générale

Mot du PRESIDENT

Conformément à l'article 9 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. rapport moral de l'année 2015-2016 ; intervention à 3 voix (B Ravaux Frank Monteuuis , Pierrick Favrais)
 2. vie des sections
 3. rapport financier Michel Chenu et rapport Vérificateurs aux Comptes
 4. vote sur le montant des adhésions 2017-2018
 5. élections des membres du CA – Collège Adhérents
- mot de Mme Chapdelaine député - Monsieur le Maire de Bruz

1 Première résolution : rapport moral de l'année 2015-2016

Rapport moral de l'année 2015-2016 présenté par Bernard Ravaux Président.

Bernard Ravaux débute ce rapport moral en précisant qu'il s'est porté candidat à la Présidence de l'Amicale en septembre 2015 pour un engagement sur une mandature de trois ans.

L'année 2015-2016 a été bien remplie, riche d'événements et aussi source d'inquiétude en ce qui concerne

- le renouvellement d'élus bénévoles pour gérer au mieux la vie de l'amicale.
- certaines interrogations et inquiétudes sur les dérives aux principes mêmes de la vie associative et du bénévolat.

Bernard Ravaux présente à l'Assemblée les membres du Bureau, présents et remercie particulièrement Nicole Goyet et Rozenn Le Jannic pour leur dévouement et leur temps passé au service des salariés (Nicole) et du suivi de la comptabilité (Rozenn).

Merci également aux nouveaux responsables

Jerôme Hochet section badminton

Eric Barre Bruder section Qi Gong

Pour leur engagement au service de L'ALB

Les rapports avec l'environnement – Les partenaires

La Ville de Bruz :

- Des subventions de fonctionnement pour les sections d'un montant total de 20730 € pour 2016 (augmentation de 2140 € par rapport à 2015).
- Des subventions emplois sportifs attribuées à l'ALB pour 2 animateurs sportifs brevetés d'Etat à temps plein.
- Au-delà des subventions de fonctionnement et pour les emplois sportifs ce sont aussi des subventions indirectes à savoir une mise à disposition de locaux gratuitement pour toutes les activités ainsi que de matériels pour certaines : la population de la ville de Bruz s'accroît fortement, la demande d'activités également, les locaux sont utilisés à plein (et parfois même sont insuffisants pour certaines activités). Ce chapitre sera présenté et largement développé par Michel chenu en charge de la trésorerie Mandaté par le conseil d'administration en février 2016.

Le Conseil Général :

Une subvention de 5972 € à l'animateur «emploi-réseau» avec maure en 2015. La subvention est encore attribuée pour l'exercice prochain. ***remerciements au représentant du Conseil Général.***

Par ailleurs, les animateurs de badminton et basket animent à chacune des 4 petites vacances des stages sportifs pour les jeunes bruzois et les jeunes sportifs du canton.

Les recettes générées sont incluses dans la mutualisation du coût des 2 animateurs.

Le club de badminton de maure utilise en partie les services de l'animateur badminton et participe financièrement au coût global de l'animateur. Cette convention est reconduite en 2016-2017.

Les établissements scolaires publics :

Deuxième année de convention avec la ville de Bruz, les 2 animateurs sportifs basket et Badminton brevetés d'état dans le cas du projet éducatif de territoire interviennent dans les 3 écoles élémentaires publiques de Bruz. Cette saison, les animateurs sont intervenus 220 Heures pour un coût de 10 € de l'heure reversée dans la mutualisation. Cette convention est reconduite pour 2016 2017.

Les fédérations françaises de Badminton, Basket et Tennis de table accompagnent les sections sportives respectives.

Le rapport avec les adhérents

L'ALB compte plus de 1500 adhérents réunis dans 18 sections. Bon niveau d'adhésion à ce jour et perspective d'augmentation. Une section en forte baisse des adhésions relatif à un manque de loyauté manifeste.

Le CA 2015-2016 comptait 32 membres :

- Collège sections : 18,
- Collège adhérents : 12.

6 réunions annuelles jalonnent les actions de l'année (doublées de 6 réunions de bureau préalables).

Les valeurs de l'ALB

1) bénévolat

- Budget spécifique pour la formation des encadrants bénévoles
- Bureaux de sections étoffés
- Bénévoles encadrants d'activités dans 50% des sections

2) Solidarité

- La vie du CA (votes à parité : chaque section compte pour une voix)
- Mutualisation du coût des 2 animateurs sportifs CDI sur 4 sections
- Participations croisées aux manifestations

3) Responsabilité

- Délégations au Trésorier Michel Chenu ainsi qu'au Vice-Président RH (Pierrick Favrais), et Frank Monteuis (communication).
- Respect des droits des salariés

4) Convivialité

- Marie DUQUESNE au secrétariat de l'ALB
- Buffets du CA

- Galettes des rois et autres temps festifs des sections

Les salariés

En 2015-2016, l'Amicale a compté 18 salariés dont deux emplois à temps plein, un secrétariat. Les autres salariés se répartissent sur différents contrats (CDI, CDI intérimaires, vacataires) ce qui représente plus de 3 ETP (équivalent temps plein). 156 bulletins de paie en 2015/2016

Les principales sections utilisatrices sont : le badminton, le basket, l'encadrement, les langues, la mosaïque et le tennis de table.

BILAN et REMERCIEMENTS

Le bilan de l'année écoulée est positif.

Bernard Ravaux adresse ses remerciements à tous : membres du CA, Bureau de l'ALB et Bureaux des sections.

Un grand merci également aux partenaires de l'ALB, aux vérificateurs aux comptes.

Les projets 2016-2017

- Maintenir, soutenir les valeurs du bénévolat ;
 - En partenariat avec la Ville de Bruz, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en place pour la rentrée 2014 continuer à participer au Comité de suivi des temps d'activités péri éducatives.
 - Participation au Conseil de la Vie Associative Bruzoise. Veiller particulièrement au suivi, à l'évaluation et à l'application de la charte d'engagements ville de Bruz-Associations signée en Novembre 2011.
 - Etudier et budgétiser les impacts du passage à la professionnalisation pour la gestion des emplois salariés.
 - Veiller au respect des droits des salariés – maintien des entretiens professionnels par une démarche constructive – Permettre l'exercice de leurs interventions avec le matériel dans les locaux planifiés adaptés.
 - Continuer à améliorer la gestion interne des sections notamment dans les domaines administratif et financier, et améliorer encore la communication avec l'outil internet.
- Avec les bureaux de sections
 - développer les liens et projets inter-sections, aider à recruter de nouveaux responsables-trésoriers de sections.
 - Garantir l'autonomie des sections dans le respect des statuts de l'amicale et de son arbitrage dans la gestion des conflits.
 - Se mobiliser sur un événement fédérateur pour la saison prochaine en Juin 2017 le thème a déjà été retenu « textures » Toutes les sections intéressées sont vivement invitées à y participer.

Approbation à l'unanimité du rapport moral.

Mot du RESPONSABLE Ressources Humaines

- Pour commencer remerciement à Nicole Goyet et Marie Duquesne pour le travail réalisé sur le suivi des fiches de paie des salariés.
- En 2015/2016 l'ALB a compté jusqu'à 18 salariés : différents contrats CDI (3), contrat CDD (2), CDII (13) contrat à durée indéterminée intermittent, contrat dont la rémunération est lissée sur 9 mois. Ce qui représente au total près de 3,3 ETP (équivalent temps plein). La saison prochaine 3 nouveaux contrats CDII (pour le Basket)
- Difficultés avec le suivi des salaires (rôle que Nicole Goyet assurait jusqu'à ce jour) tâche très délicate qui implique le suivi de la réglementation concernant les salaires, réglementation qui évolue constamment. Nicole ayant quitté le département, il nous faut pourvoir rapidement ce poste important ; sans bénévole reprenant cette fonction, il nous faudra professionnaliser ce poste.

- Certaines sections ont également des contrats avec des prestataires de service (Qi-Cong ; quand la voix s'en mêle) entre autres.
- Nouvelles normes concernant les contrats de travail en CDII , qui ne peuvent plus être inférieurs à 24 heures semaine (sauf accord du salarié) et nous obligent à être vigilants sur la rédaction des articles des contrats, pour ne pas nous retrouver piégés.
- Obligation de proposer une mutuelle assurance santé à tous les salariés de l'ALB depuis le 1 janvier 2016.
- Dans le cadre de la formation des animateurs sportif, nous sommes tenu de cotiser à UNIFORMATION, qui a très fortement augmenté sa cotisation cette année + de 70% (pour un remboursement des frais formation divisé par deux)
- L'association est devenue une PME, mais nous faisons le maximum pour maintenir un esprit de liberté, développer le sens de l'initiative inciter les bénévoles à prendre des responsabilités en construisant des outils d'aide aux présidents et trésoriers des sections.
- Ce qui nous oblige aussi à respecter les règles du droit du travail, en matière d'embauche, de fin de contrat, voir même de licenciement. Il est donc important que les présidents de section m'informent avant de procéder à tout engagement. J'en profite pour rappeler que les salariés doivent impérativement signer le règlement intérieur de l'ALB ainsi que sa partie disciplinaire et en renvoyer copie au secrétariat de l'ALB.

Mot du TRESORIER

Rapport financier de l'exercice 2015-2016

EN PIECE JOINTE, LA PROJECTION BUDGETAIRE DE L'ANNEE

Préambule

Ce rapport financier est l'aboutissement de toute une chaîne d'intervenants -hommes et femmes- complémentaires et interdépendants.

- Les dix-huit trésoriers de sections pour le suivi financier des activités.
 - La secrétaire de l'Alb, Marie, avec patience et rigueur pour les enregistrements comptables.
 - Les trois vérificateurs des comptes, Danièle Bélaïd, Renée Gras, Marie Françoise Roth, auxquelles aucune pièce comptable, aucune dépenses et recettes n'ont échappées à leurs contrôles pendant deux journées cette semaine. Leurs observations nous seront présentées à l'issue de ce rapport.
- Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.
- Et puis il y a Rozenn Le Jannic qui n'échappera pas à son destin de quasi "trésorière honoraire" de l'Alb : elle a du reprendre en janvier, au "pied-levé" le suivi des comptes de l'association, puis l'assistance déterminante au nouveau trésorier. Le présent rapport financier lui doit beaucoup. Un énorme merci "amicaliste".

Rappel méthodologique

L'Amicale Laïque de Bruz a clôturé le 30/06/2016 les comptes de son exercice comptable. Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois du 1^{er} Juillet 2015 au 30 Juin 2016.

Le compte de résultat de l'association résulte du cumul des recettes et dépenses de chaque section, complétées par celles traitées directement par l'association (générique). Les fonds propres de l'association sont alimentés par la trésorerie disponible en fin d'exercice. Celle-ci est répartie sur les différentes sections et le compte générique en fonction de leurs budgets respectifs.

Les comptes des sections

Avant de présenter le compte de résultat de l'association, un focus sur les sections.

Trois observations majeures

- 1-Les sections génèrent des emplois : plus de la moitié de leurs dépenses est consacrés en salaires et charges. Ce poste à augmenté de 8 % par rapport à l'exercice précédent pour faire face notamment au développement des activités..
- 2-les sections sont autonomes financièrement pour près de 90 % de leurs recettes. Les cotisations des adhérents constituant la part principales de leurs recettes (+ 3%).
- 3-Bonne maîtrise budgétaire. Par rapport à l'exercice précédent, Recettes + 5%, dépenses +3%. Le résultat global de 4 182 € prend en compte la subvention municipale versée en juin 2016 et constitue la trésorerie disponible en début d'exercice.

Diversité des activités, hétérogénéité des volumes financiers.

- Répartition des recettes en %. Importance prépondérante des cotisations des adhérents et des activités "rémunératrices". Les subventions ne concernent que les subventions de fonctionnement versées par la ville de Bruz. (au total environ 20 730 €)
- Cas particuliers des activités sportives badminton et basket. On peut rajouter à ces subventions de fonctionnement, les aides gérées par le compte générique : une subvention d'aide à l'emploi associatif (2 postes à plein temps) versés par la ville principalement et le Conseil Départemental (respectivement environ 28 000 € et 6 000 €).
- A ces mouvements financiers, s'ajoutent les prestations en nature :
locaux sportifs et culturel, aides logistiques apportés par la ville.
apports des bénévoles :
 - organisation et gestion de l'association et des sections
 - animation de certaines activités
- Des sections diverses et donc des budgets très différents (de 1 00 € à 61 000 €).
- Une trésorerie saine, facteur de développement.

		SECTIONS	
		2014-2015	2015-2016
	CHARGES		
Achats	ACHATS	49 015 €	56 418 €
Salaires	SALAIRES ET CHARGES	95 840 €	103 744 €
Services ext	SERVICES EXTERIEURS	346 €	809 €
Autres serv	AUTRES SERVICES	49 167 €	37 081 €
Impôts	IMPOTS	434 €	421 €
Prov	PROVISIONS	0 €	0 €
Divers	DIVERS	330 €	2 238 €
	TOTAL CHARGES	195 132 €	200 710 €
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	PRODUITS		
Cotisations	COTISATIONS	140 831 €	143 937 €
Adhésions	ADHESIONS	0 €	0 €
Ventes	VENTES DE MARCHANDISES	5 381 €	5 572 €
Prestations	PRESTATIONS	27 879 €	32 105 €
Personnel	MISE A DISPOSITON DE PERSONNEL	0 €	0 €
Subventions	SUBVENTIONS	19 140 €	21 452 €
Publicité	PUBLICITE	1 824 €	1 274 €
Financier	PRODUITS FINANCIERS	0 €	0 €
Exceptionnel	RECETTES EXCEPTIONNELLES	463 €	551 €

Reprises	REPRISE DE PROVISIONS	0 €	0 €
	TOTAL PRODUITS	195 519 €	204 892 €
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	RESULTAT DE L'ANNEE	387 €	4 182 €
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Le compte Générique

C'est principalement un compte de "transit" : les subventions, les charges de personnels sont répercutées dans les comptes de sections.

Le générique finance essentiellement les salaires et charges. Il prend en charge 50% de la formation des bénévoles intervenants dans les sections.

Il est alimenté principalement par

- les subventions liées au salaires : 1 poste + 10 % de smic chargé attribué par la ville de Bruz (environ 28 000€) et une subvention emploi sportif du conseil départemental.(6 636€),
- les salaires répercutés aux section
- les prestations facturées à l'extérieur et à la ville pour l'animation des activités périscolaires.
- les adhésions

Globalement, le rapport entre les différentes dépenses et recettes reste le même que l'an dernier.

En recettes, les prestations concernent les activités extérieures (stages département, ligue, autres communes).

En dépenses, services extérieurs concernent essentiellement les assurances, les autres services représentent le fonctionnement de l'association (téléphone, affranchissements, internet, missions-réceptions)

		GENERIQUE	
		2014-2015	2015-2016
	CHARGES		
Achats	ACHATS	1 214 €	624 €
Salaires	SALAIRES ET CHARGES	71 572 €	73 804 €
Services ext	SERVICES EXTERIEURS	1 620 €	1 732 €
Autres serv	AUTRES SERVICES	3 562 €	7 311 €
Impôts	IMPOTS	591 €	0 €
Prov	PROVISIONS	0 €	0 €
Divers	DIVERS	0 €	0 €
	TOTAL CHARGES	78 559 €	83 471 €
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	PRODUITS		
Cotisations	COTISATIONS	0 €	0 €
Adhésions	ADHESIONS	19 622 €	20 049 €
Ventes	VENTES DE MARCHANDISES	0 €	0 €
Prestations	PRESTATIONS	5 659 €	7 835 €
Personnel	MISE A DISPOSITON DE PERSONNEL	18 710 €	23 775 €
Subventions	SUBVENTIONS	34 083 €	34 939 €
Publicité	PUBLICITE	1 078 €	0 €
Financier	PRODUITS FINANCIERS	1 268 €	1 851 €
Exceptionnel	RECETTES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €
Reprises	REPRISE DE PROVISIONS	0 €	0 €

	TOTAL PRODUITS	80 419 €	88 448 €
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	RESULTAT DE L'ANNEE	1 860 €	4 978 €
		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Le compte de résultat agrégé de l'association

Il s'agit de l'addition des comptes des 18 sections et du compte générique. Il est représenté par le compte de résultat et de trésorerie. C'est en quelque sorte le compte "officiel" de l'association.

Le compte de résultat en graphique et pourcentage :

LES RECETTES :

Les cotisations représentent les inscriptions aux sections.

Les adhésions comprennent les adhésions à l'Alb et les assurances;

La mise à disposition de personnel concerne les salaires payés par le compte générique et refacturés aux sections.

Les prestations représentent les activités extérieures (stages département, ligue, autres communes).

Globalement, les recettes ont augmentée de 6 % par rapport à l'exercice précédent du principalement aux prestations et mise à disposition de personnel.

LES DEPENSES :

Près des 2/3 des dépenses concernent les frais de personnel.

Elles augmentent de 4 %, essentiellement sur les services extérieurs

Le compte de résultat en valeur :

CHARGES	N	N-1	PRODUITS	N	N-1
Achats fournitures, petit matériel	11 693	8 716	Cotisations	143 937	140 831
Achats fêtes et manifestations	28 061	24 316	Ventes de marchandises	5 572	5 381
Matériel et consommables	17 287	17 197	Stages	3 722	3 422
Assurances, documentation	2 541	1 967	Fêtes et manifestations	29 789	25 561
Affranch.. tél, missions, dons,...	10 338	14 361	Salaires facturés et mutualisés	30 204	23 264
Déplacements	5 999	4 983	Subventions liées aux salaires	34 189	34 083
Affiliations, licences	28 054	33 385	Autres subventions	23 476	22 042
Impôts	421	1 025	Adhésions Alb	20 049	19 622
Salaires nets versés	72 008	72 667	Produits financiers	1 851	1 268
Honoraires	32 853	30 042	Recettes exceptionnelles	551	463
Salaires mutualisés	23 775	18 710	TOTAL DES PRODUITS	293 340	275 937
Charges sociales	43 940	42 651			+ 6 %
Formation	4 972	3 341			
Charges exceptionnelles	2 238	330			
TOTAL DES CHARGES	284 180	273 691			
		+ 4 %			
RESULTAT	9 160				2 246

Résultat / Re-
cettes

3%

TRESORERIE		en % des recettes
Montant de de la trésorerie à la clôture de l'exercice	172 290	59%
Dont compte courant	120 444	41%
Charges à payer	20 359	
Produits à re- cevoir	14 917	
Disponible net	115 002	39%
Compte livret	57 289	20%

Le rapport des vérificateurs aux comptes

Bilan positif des vérificateurs aux comptes.

Approbation à l'unanimité du rapport financier.

Approbation à l'unanimité du rapport financier

Vote de l'augmentation, afin d'absorber les charges futures, de ma cotisation ALB (après validation de la proposition par le CA) : 14€50 à 15€50 pour les adultes de plus de 26 ans, à compter de la saison 2016-2017.

Approbation à l'unanimité.

Renouvellement du CA : candidature de Michel CHENU.

Approbation à l'unanimité.

Pas de candidature pour le collège adhérent.

Bilan des sections

AIGUILL'EMOI :

La saison 2015-2016 de la section Aiguill'Emoi a commencé par une sympathique sortie au musée Dior de Granville. Elle a ensuite été bien occupée, non seulement par nos activités de couture, mais aussi par la recherche d'une remplaçante à notre animatrice bénévole, Hortensia Peinado. Je souhaite encore une fois la remercier de sa patience et de son engagement. Nombreuses sont les couturières de la section qui ont fait leurs premiers pas en couture avec elle.

Je souhaite également remercier la section informatique, qui a organisé début 2016 une formation pour une dizaine de couturières, pour les aider à utiliser le forum privé de la section, un outil d'échange et de mutualisation.

Nous n'avons pas trouvé pour le moment de remplaçante à Hortensia et nous allons donc nous entraider encore plus pour la saison qui commence !

ARGILE ET BARBOTINE :

Comme à l'habitude cette année 2015-2016, nous (57 adhérents) nous sommes adonnés à notre activité favorite et avons participé à la vie de la commune au travers de deux expos :

- l'une présentant le travail de nos accompagnateurs professionnels et ponctuels (stages),
- l'autre les fruits (ou plutôt) les biscuits des deux années sur le thème des rondeurs.

Dernièrement nous avons été sollicités pour partager le haut de l'affiche et le lieu d'expo de Saint Jean La Poterie avec deux autres associations du département.

Cette année nous allons continuer à prendre notre pied dans la terre avec nos 120 mains (dont 8 à 10 nouvelles) et prendre toutes les décisions avec les 10 têtes

du bureau pour patouiller de concert dans la bonne humeur sur les textures.

BADMINTON : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

BASKET : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

CROQ'NOTES : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

CERCLE CELTIQUE : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

COUNTRY DANCERS : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

ENCADREMENT BRUZOIS : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

INFORMATIQUE :

La saison 2015-2016 a vu un léger tassement de nos effectifs. Nous avons accueilli 45 adhérents, coachés par 6 animateurs.

La section proposait différents ateliers : découverte de l'ordinateur - Généalogie – Internet – Tablettes tactiles. Soit 6 ateliers de 2 h/semaine.

A l'initiative de Paul Linden qui en assure la rédaction et la mise en page, lancement de la feuille d'information « L'Echo du Multimédia ». Diffusé exclusivement par e-mail, cette publication s'adresse aux adhérents des sections photo-vidéo et informatique et a pour but d'informer sur l'actualité des activités. On y trouve également différents sujets liés à l'informatique : le scrapbooking numérique, l'impression 3D, Windows 10, la sécurité informatique, etc. Au rythme d'une parution tous les deux mois, le numéro 4 d'octobre 2016, vient de paraître.

Le règlement intérieur du Multimédia a été relooké et complété. Validé lors du CA de l'ALB du 20 juin dernier, il sera remis et signé par nos adhérents pour la nouvelle saison 2016-2017.

La décision d'installer Windows 10 a été prise. Pourquoi ? Parce que l'installation était gratuite jusqu'au 29 juillet 2016. Compte tenu de notre parc machine, l'économie n'était pas négligeable. Et puis, pour diverses raisons, l'installation à terme était incontournable. Huit postes sont équipés en double de Windows7 et Windows10, le reste du parc est sous Windows10.

Tout l'été, nos administrateurs ont réalisés différents travaux (pas de vacances, donc) : l'armoire de brassage a été mise à jour, un nouvel anti-virus a été installé, la qualité du rendu du projecteur vidéo-cinéma a été améliorée... Merci à eux pour le travail accompli.

La reprise de nos activités aura lieu lundi prochain 3 octobre. A ce jour : 45 inscrits dans les différents ateliers. Seul, l'atelier tablettes reprendra en janvier 2017 avec 7 adhérents.

La cotisation reste inchangée à 60 € (adhésion ALB comprise).

Les projets :

- Nous allons engager une réflexion sur le devenir du Multimédia ;
- Une conférence sur la sécurité informatique est envisagée au printemps 2017.

KIDSPORTS & BBGYM : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

LANGUES : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

MOSAIQUE : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

PHOTO : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

QUAND LA VOIX S'EN MELE :

L'association est forte aujourd'hui de 53 adhérents. L'effectif est donc stable et on peut parler aujourd'hui de section perenne.

Un atelier doit pouvoir compter 15 adhérents pour être viable.

On peut donc envisager à nouveau trois ateliers pour la saison prochaine avec toujours cette difficulté de répartir les adhérents au sein des différents ateliers.

Une sortie spectacle a été proposée ; 56 adhérents ou conjoints ont assisté à un concert de Claire DITERZI au Grand Logis

Une sortie à renouveler la saison prochaine.

QI GONG : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

SCRAPBOOKING :

Bilan de la saison 2015/2016 :

17 adhérentes réparties sur 3 cours : le mercredi soir, le jeudi matin, le jeudi après-midi

7 séances de 3 h avec une animatrice et des ateliers le reste du temps

1 exposition avec la section photo en octobre sur le thème : Ombre et lumière

4 journées scrapbooking organisées pour les adhérentes le samedi

la gestion financière est bonne, l'ambiance est conviviale!

TENNIS DE TABLE : bilan positif, rapport détaillé en cours de rédaction

VIDEO :

48 adhérents pour l'ensemble de la section. Elle se divise en 3 sous sections :

- Vidéo - Photo numérique - Scrapbooking

Organisation de l'année :

- Soirée karaoké - Projection de films d'adhérents - Soirée de fin d'année

- Sortie de fin d'année

Participation prises de vues et montage : - Croq'notes - 50 ans du basket

MOT DES ELUS

Extrait de l'intervention du conseiller municipal en charge des Associations :

- les collectivités sont là pour accompagner les associations
- la valorisation du bénévolat mérite d'être mise à l'honneur
- félicitations pour la présentation du bilan financier de l'ALB qui met en exergue la part de la participation de la Mairie
- présentation de la nouvelle équipe municipale auprès des associations
- la mairie est à l'écoute des dysfonctionnements constatés par l'Association et veille à y remédier
- merci à l'action des bénévoles qui contribuent activement à la vie de la ville
- la municipalité mène des réflexions sur les problématiques de mise à disposition des locaux, du stockage, d'amélioration de la sonorisation des activités...

COLLATION D'ASSEMBLEE GENERALE
